



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUIN 2022**

---

**L'ILR PRÉSENTE SES ÉTUDES DES TARIFS DES SERVICES MOBILES ET DES SERVICES D'ACCÈS  
INTERNET FIXE**

---

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) publie au mois de juin l'étude des tarifs des services mobiles et l'étude des tarifs des services d'accès Internet fixe sur le marché de détail luxembourgeois début 2022. Le consommateur dispose ainsi d'une synthèse des offres de services pour comparer les offres.

---

**ÉTUDE DES TARIFS DES SERVICES MOBILES AU LUXEMBOURG - 2022**

L'étude des tarifs des services mobiles a pour objectif de présenter de manière synthétique et transparente les coûts des offres de services mobiles (voix, SMS, Internet mobile) commercialisées début 2022 sur le marché luxembourgeois pour six profils de consommation, dont le niveau d'usage d'Internet mobile varie de faible (P1 : 0GB) à intensif (P6 : 20 GB). L'étude porte sur les offres des cinq prestataires actifs sur le marché des services mobiles.

Les résultats de l'étude sont établis suivant la méthodologie définie par l'Institut qui consiste à déterminer les coûts mensuels de chaque offre consultée pour les profils de consommation définis, puis à sélectionner les deux offres les moins chères de chaque prestataire pour chaque profil.

Le coût mensuel des offres les moins chères se situe entre 10.00 euros pour les profils de consommation modéré d'Internet mobile (P2 : 1.25 GB et P3 : 2.5 GB) et 37.99 euros pour le profil de consommation intensif (P6 : 20 GB). Les profils de consommation moyen (P4 : 5 GB) et élevé (P5 : 10 GB) enregistrent un coût de 15.00 euros et 27.99 euros pour l'offre la moins chère.

Par rapport à 2021, le coût mensuel de l'offre la moins chère diminue de 25.0% pour P4, de 6.7% pour P5 et de 2.6% pour P6. Pour les profils P2 et P3, le coût reste stable.

**ÉTUDE DES TARIFS DES SERVICES D'ACCÈS INTERNET FIXE AU LUXEMBOURG - 2022**

L'étude des tarifs des services d'accès Internet fixe a pour objectif de présenter de manière synthétique et transparente les coûts des offres de services d'accès Internet fixe pour chacun des types de service définis. La typologie de service repose sur l'association entre combinaison de services et vitesse descendante déclarée par les prestataires. Les combinaisons suivantes ont été définies avec, pour chacune d'elles, trois niveaux de vitesse (V2 : = 100 Mbps, V3 : >100 Mbps et <1000 Mbps, V4 : = 1000 Mbps) :

- Single Play (1P - Internet fixe)
- Dual Play (2P - Internet fixe + Téléphonie fixe)
- Triple Play (3P - Internet fixe + Téléphonie fixe + Télévision) et,
- Quadruple Play 4P, 3P plus les services mobiles.

L'étude porte sur les offres de neuf prestataires ayant une couverture locale, régionale ou nationale et proposant les technologies xDSL, câble (CATV) et fibre optique.

Les résultats de l'étude sont établis suivant la méthodologie définie par l'Institut qui consiste à déterminer les coûts mensuels des offres commercialisées sur le marché et de les présenter dans les graphiques établis par type de service.

Le calcul du coût mensuel de l'offre la moins chère montre une évolution inégale suivant le type de service et suivant la vitesse descendante entre 2021 et 2022. Pour les combinaisons de services 1P et 2P, la baisse du coût de l'offre la moins chère est significative pour les vitesses V2 et V4. Pour la combinaison 3P, le coût diminue pour les vitesses V3 et plus pour V4. Les coûts mensuels des offres les moins chères de la combinaison 4P augmentent nettement pour les vitesses V2 et V3 et très légèrement pour la vitesse V4.

#### Bon à savoir

- Études : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/Pages/default.aspx>
- Infographies : <https://web.ilr.lu/FR/ILR/Espace-presse/Infographies/Pages/default.aspx>
- Tableau de bord interactif – Services mobiles et Services d'accès Internet fixe : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Tableaux-de-bord-interactifs/Pages/default.aspx>

Le tableau de bord interactif est établi sur la base des calculs des coûts mensuels des offres de services mobiles/d'accès Internet fixe collectées dans le cadre de l'étude des tarifs.

L'ensemble des offres, avec pour chacune d'elles, le calcul des coûts mensuels sont présentées en détail par profil de consommation/type de services. Le consommateur final peut consulter le coût mensuel de chacune des offres commercialisées sur le marché de détail suivant les critères de recherche sélectionnés.

CONTACT  
PRESSE

presse@ilr.lu

TÉL. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.